

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 7

Artikel: Le chien sanitaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le chien sanitaire

Nous lisons dans « *Das Rote Kreuz* » un article sur le chien sanitaire et nous pensons intéresser nos lecteurs en leur en donnant un court aperçu.

Le chien sanitaire, dont la guerre actuelle a entièrement justifié l'utilité sur les champs de bataille, n'a pas eu chez tous les peuples et à tous les âges la même signification comme présentement. Il est cependant évident que le chien joue un rôle actif dans les guerres depuis les temps les plus reculés, mais cela n'a pas toujours été un rôle pacifique. Bien au contraire, le chien était autrefois un combattant actif lui-même. Les historiens ne les mentionnent que rarement, cependant diverses épisodes de leur utilisation nous sont connues.

Les guerriers romains et grecs emmenaient avec eux des limiers, non seulement pour faire des reconnaissances, mais aussi pour combattre. L'emploi du chien était très important chez les Cimbres et les Teutons qui avaient l'habitude de faire précéder leurs armées de milliers de dogues. Lorsque Marius vainquit les Cimbres à Verceil (101 av. J.-C.) il eut encore à soutenir un combat des plus acharné contre les chiens qui défendaient la barricade formée par les chariots et derrière laquelle se tenaient les femmes aux cheveux blancs, qui par leurs cris excitaient et encourageaient les chiens au combat.

Attila, Roi des Huns, laissait la garde nocturne de ses camps à des chiens presque sauvages, spécialement dressés pour cet usage.

Plus tard, les chiens ont été employés par les Turcs et les Janissaires pour des services de reconnaissances et de couverture.

Dans la bataille de Morat et de Grandson, les chiens des deux camps se livrèrent

un véritable combat. Contre les gros chiens de la Bourgogne, avides de sang et qui devaient semer la mort et l'effroi dans les rangs de l'adversaire, furent lancés les chiens des Alpes plus musculeux et plus courageux qui déchiquetèrent les premiers.

Dans les temps plus rapprochés, le chien n'est plus signalé comme combattant, mais encore comme garde ou sentinelle et porte-dépêches.

Les Français, dans leurs guerres contre les Kabyles en Algérie, employèrent avec succès le chien pour les préserver des embuscades. Plus près encore on en voit l'emploi dans les campagnes russo-turques, et spécialement dans les troupes du Sultan, comme encore dans la grande guerre russo-japonaise. Leurs principales tâches consistaient aux transports de messages entre des avant-postes ou des patrouilles et les services à l'arrière et surtout comme agent de liaison entre groupes en marche. Apprécié aussi pour la garde d'objets, encore comme aide efficace pour la vigilance dans les veilles et services de reconnaissances, voire même pour le transport des munitions dans les lignes de combats. Naturellement que l'emploi des chiens pour ces différents services se bornait à de petites distances entre 5 à 6 kilomètres. Et c'est la manière vraiment distinguée avec laquelle le chien a su rendre service qui fait que son emploi a toujours été conservé et adapté de différentes manières.

Avec l'éclat de l'incendie mondial actuel commence un nouveau chapitre de l'histoire du chien. La technique de guerre dispose présentement d'un service d'information tellement perfectionné, que le chien comme agent de liaison est devenu superflu. Comme gardien, il est encore bien

aimé par ci par là, mais c'est plutôt encore comme chien aide-patrouille et pour les postes avancés qu'il est utilisé comme sûreté, la nuit surtout. Sa valeur pour ces services-là réside dans le fait que ses sens restent toujours éveillés, même lorsque la fatigue terrasse l'homme. Par contre, la guerre actuelle a montré deux emplois tout nouveaux du chien dans l'armée. L'un est son exploitation comme bête de trait. En Belgique, l'on avait commencé par

donner un attelage de chien aux mitrailleuses de l'infanterie. Quelques races avaient été dressées et exercées pour ce travail. Cependant le but espéré ne paraît pas avoir été entièrement atteint et cela parce que ces chiens de trait manquèrent à leur service lorsqu'ils arrivaient sous le feu ennemi. Ils doivent avoir été tellement craintifs et peureux par suite du bruit interrompu du feu et spécialement par le tonnerre du canon qu'ils refusèrent d'obéir.



Proposition de création d'« infirmeries fixes » dans les villages occupés par la troupe; leur organisation par la Croix-Rouge

La difficulté dans laquelle se trouve souvent le médecin de troupe à trouver les locaux nécessaires et surtout convenables pour l'installation de son infirmerie, lors d'un changement de stationnement par exemple, m'a souvent fait penser aux services que pourraient rendre dans de tels cas des « infirmeries fixes » installées pour la durée de cette guerre dans les localités où stationne en général la troupe. Je crois de mon droit comme médecin de troupe, convaincu de l'utilité et des services que pourraient rendre de pareilles institutions, d'en suggérer, voire même proposer l'organisation à la Société de la Croix-Rouge suisse, qui déjà a fait preuve, durant cette guerre, tant de fois de dévouement vis-à-vis de notre armée et qui a montré un esprit d'organisation qu'on ne peut qu'admirer.

Certains villages par leur situation géographique sont destinés à être occupés continuellement par la troupe. Chaque unité en quittant un endroit emporte tout son matériel. Un autre corps de troupe vient-il occuper cette localité, toute l'organisation, entr'autre celle de l'infirmerie,

est de nouveau à faire; la recherche de locaux d'infirmerie et d'accessoires pour leur aménagement s'impose. Combien serait-il plus agréable et pratique, lors de l'arrivée d'une unité dans un village, de trouver une « infirmerie fixe » comprenant un ou plusieurs locaux hygiéniques avec un matériel sanitaire spécial (lits avec draps ou paillasses avec sac à coucher, tables, cuvettes, brocs à eau, lampes à alcool, etc.).

La clef de ces infirmeries fixes, ainsi que l'inventaire de leur matériel sanitaire seraient déposés, lors du départ d'une troupe, auprès du président de la commune ou du village, auquel pourraient s'adresser les médecins de toute nouvelle troupe venant stationner au même endroit.

Chaque unité possède un matériel sanitaire de corps qui suit tous ses déplacements; ce matériel est presque toujours complété par tout un matériel accessoire (tel que paillasses, draps, cuvettes, brocs à eau, lampes à alcool, etc.) qui, en général, est procuré par la Croix-Rouge suisse. Cette dernière société ne pourrait-elle pas pourvoir aux « infirmeries fixes », dont je